

## CONSEIL DE LA VIE ASSOCIATIVE

### COMPTE RENDU Séance du Conseil de la Vie Associative 13 juin 2023

**P : présent – R : retardé – E : excusé – A : absent**

Membre du conseil	P	R	E	A	Membre du conseil	P	R	E	A
Bruyère Cyril			X		Alo-Jay Angélique	X			
Sentis Fabienne	X				Frolet Cécile				X
Chiron Guy	X				Dina Jean			X	
Brun Sylvie	X				Jaccaz Yves			X	
Di Tommaso Amélia	X				Ripoche Marie-Thérèse	X			
Sumner Graham	X				Ragazzoni Jean-Louis	X			
Boudet Laurence	X				Michallet Bernard				X
					Locatelli Cathy	X			

**Secrétaire de séance : Morard-Chataignier Laëtitia**

Avant de commencer l'ordre du jour, Fabienne Sentis souhaite faire un point sur le site internet de la Ville. Elle indique que le site n'est pas à jour, notamment sur la communication des comptes rendus de séance. Pour soulager le service, elle propose qu'ils soient écrits directement lors de la réunion par un secrétaire de séance désigné, proposition validée et qui sera appliquée lors du prochain CVA.

Elle interpelle le service en indiquant qu'elle ne comprend pas la classification des associations, elle souhaite que le service donne des explications et des justifications.

Angélique Alo-Jay propose une réunion courant septembre afin de régler le sujet et les incompréhensions.

Le deuxième point qu'elle souhaitait aborder concerné le montant de la subvention de fonctionnement d'un montant de 200 €.

Angélique Alo-Jay propose de faire un point sur le sujet avec Anne Gérin.

Laëtitia Morard-Chataignier présente les candidatures pour la tenue de la buvette et de la petite restauration pour le forum des associations qui aura lieu le samedi 2 septembre prochain.

Après discussion, l'association « les foulées voreppines » fut retenue pour tenir la buvette suite à l'annulation de la buvette des voreppiades et l'association « Comité de jumelage » fut retenue pour tenir la petite restauration.

Concernant le forum 2024, il a été proposé, si les associations concernées postuleraient, que l'association « Les Gars de Roize » serait sélectionnée pour tenir le stand de la buvette et l'association « Voreppe Basket Club » pour tenir la petite restauration.

Concernant la formation de PSC1 pour les associations, Laëtitia Morard-Chataignier présente le devis de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère. Sylvie Brun, vice-présidente de UFOLEP, indique qu'il faudrait se renseigner avec celle-ci, car les tarifs sont beaucoup plus intéressants. Laëtitia Morard-Chataignier indique qu'elle va se rapprocher de UFOLEP et va s'entretenir avec Anne Gerin pour lui faire valider un des deux devis.

Guy Chiron souhaite que les associations soient formées sur le matériel son et lumière.

Angélique Alo-Jay indique qu'elle va se rapprocher du service logistique pour voir ce qu'il est possible de faire.

Concernant le calendrier des fêtes, il a été demandé que les associations aient un accès informatiquement, afin qu'il n'y ait pas le même soir ou week-end deux événements du même type.

Angélique Alo-Jay indique que cela n'est pas possible, que nous disposons d'un document de travail qui évolue tous les jours selon les réservations et les annulations. Un agent est dédié à cette tâche et elle fait déjà en sorte qu'il n'y ait pas plusieurs événements du même type en même temps. Cependant, lorsqu'il s'agit d'un événement organisé par une autre structure, nous ne sommes pas mis au courant. Le service communication a mis en place sur le site internet un agenda où il est possible de consulter les événements.

Il a été souligné que cet agenda a le mérite d'exister mais qu'il n'est pas intuitif et pas assez fourni. Sylvie Brun alerte le service pour les événements qui ont lieu en même temps au gymnase de l'Arcade et à l'Arrosoir. Cela pose un souci pour le parking.

Fin de séance.

**Prochain CVA courant septembre.**